



Règlement des championnats par équipes

INTRODUCTION

Depuis sa création, la JSMT a encouragé la compétition et engagé des équipes dans les championnats pour représenter notre club au niveau départemental. Parallèlement, nous avons voulu instaurer et cultiver l'esprit d'équipe, notamment au sein de l'école de tennis. A l'heure actuelle où nous vivons dans une société de plus en plus individualiste, il est primordial pour notre association de maintenir cet esprit d'équipe.

Cela demande naturellement des valeurs telles que la solidarité, le respect, le courage, le don de soi, la convivialité.

- Apprendre à reconnaître les forces de chacun et accepter leurs faiblesses.
- Accepter de laisser jouer un joueur mieux classé mais aussi apprendre à laisser sa place à un joueur moins bien classé par qu'il fait partie de l'équipe et qu'il peut contribuer à la victoire de l'équipe.
- Prendre des décisions communes, se ranger du côté de la majorité.
- Gagner ou perdre en équipe, indépendamment de sa propre performance.

LE CAPITAINE

Il a un rôle très important dans l'équipe.

- Le capitaine de l'équipe qui reçoit prend contact avec le capitaine de l'équipe visiteuse afin de s'informer des lieux et horaires de la rencontre.
- Préparation des installations et des balles si son équipe reçoit.
- Préparation avec les membres de son équipe des documents: (licences, certificats médicaux, feuille de match ...)
- Il s'assure le jour de la rencontre que ses joueurs seront là avant le début de la rencontre.
- Le capitaine de l'équipe visitée accueille l'équipe adverse.
- Il remplit et échange les feuilles de composition d'équipe.
- Il est le seul habilité pour conseiller ses joueurs.
- Signature de la feuille de match une fois la rencontre terminée.
- Enregistrement du résultat de la rencontre sur le site FFT le jour même.

Avoir l'esprit de bonne conduite et de convivialité à usage des joueurs participant à une rencontre par équipes. L'équipe représente la JSMT qui veut donner une image de club convivial et sportif.

Le capitaine a accepté de s'occuper bénévolement de l'organisation de la rencontre, les joueurs doivent l'aider au bon déroulement de la rencontre jusqu'à son terme, encourager leurs partenaires et quelqu'en soit le résultat. Ils doivent participer à l'accueil de l'équipe visiteuse (préparer le café, gâteaux...) Assurer le soutien logistique du capitaine pendant qu'il joue. Offrir une boisson à l'issue de leur match. Aider à la vaisselle, au rangement du club en fin de rencontre.

LES JOUEURS – LES EQUIPES

- Tous les joueurs doivent être **adhérents** à la JSMT au moins 1 mois avant le début du championnat.
- Une dérogation est acceptée pour un championnat débutant en octobre (Schmidlin). Dans ce cas, la Ligue considère que tous les joueurs doivent être licenciés au moins la veille de la première journée de championnat. Si ce n'est pas le cas l'équipe sera disqualifiée.
- Ils doivent avoir un certificat de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition inférieur à un an.
- Tout joueur désireux d'intégrer une équipe **s'engage** (sauf cas exceptionnel) sur sa disponibilité aux dates des rencontres.
- Les équipes doivent être homogènes, stables et invariables dans leur composition.
- Tout joueur licencié, disputant son premier match dans une équipe devient titulaire pour la durée de la saison. Il ne doit pas, au gré du vent ou selon son humeur, changer d'équipe. Cependant, un joueur titulaire peut **exceptionnellement** être remplaçant dans une autre équipe de rang supérieur ou inférieur.
- Tout joueur d'une équipe doit pouvoir au moins jouer **2 matchs** sur les 5 rencontres.
- Un joueur ne pourra pas jouer le même tour dans deux équipes différentes.
- Si la JSMT engage plusieurs équipes dans le même championnat, les joueurs doivent jouer dans l'ordre des classements pour toutes les équipes et dans chaque équipe. Par ailleurs, le meilleur joueur d'une équipe ne peut avoir un classement supérieur à celui du dernier joueur de l'équipe supérieure.
- Les joueurs, pour être admis dans une équipe, doivent obligatoirement **participer aux cours**, dérogation est accordée aux jeunes qui étudient en dehors du département mais dans un souci d'équité et pour faire valoir leur appartenance au club, ces jeunes doivent s'acquitter du droit d'adhésion au club en "tennis loisir". Les licenciés inscrits en entraînement compétition, ont obligation de participer aux championnats (sauf cas exceptionnel). Dans le cas contraire, **la 1/2 heure** d'entraînement supplémentaire devient **payante**.
- Le classement qui doit être pris en compte est le dernier en vigueur, 4 classements intermédiaires par an.

LA RENCONTRE

- Les compositions des 2 équipes sont présentées par les capitaines respectifs.
- Tous les joueurs doivent être présents à l'heure prévue de la rencontre. Si cette condition n'est pas remplie, l'équipe incomplète perd la rencontre par disqualification. Un délai de tolérance de 15 minutes maximum, sur justificatifs, doit être accordé par le capitaine de l'équipe du club visité. Au-delà de ce délai, la rencontre ne se joue pas si une équipe est incomplète.
- Si une rencontre est reportée (ou avancée), l'ordre des joueurs doit correspondre à celui qui était (ou sera) prévu à la date officielle de la rencontre notamment pour les joueurs susceptibles de jouer dans 2 équipes. Pour une rencontre reportée, le capitaine doit pouvoir fournir la composition des autres équipes du jour prévu de la rencontre.
- Une rencontre peut être avancée après accord entre les 2 équipes sous réserve d'autorisation de la Ligue ou du CD37. Elle ne peut être reportée que sur intempéries ou terrains impraticables. Dans ce cas une feuille de résultat avec la composition des 2 équipes doit être envoyée à la Ligue ou au CD37, une date de report doit être demandée.
- Tout club déclarant forfait est sanctionné par une amende et la rencontre perdue.
- Une équipe forfait ou disqualifiée en phase finale de championnat ne pourra monter en division supérieure. De même, 2 forfaits amènent à une disqualification de l'équipe.
- Les parties qui seraient éventuellement jouées, dans le cas de l'équipe incomplète, ne seront pas prises en compte pour le classement.
- Si un joueur est absent au moment de son match alors que l'équipe s'était présentée au complet à l'heure prévue de la rencontre, le joueur absent est déclaré WO. Il ne peut être remplacé.
- Un joueur qui abandonne en simple ne peut participer au double.
- Les jeux non joués d'un joueur qui abandonne sont imputés au score du vainqueur.
- Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite.
- Toutes les parties doivent être jouées y compris le double même si le résultat est déjà acquis.
- Si une équipe ne peut jouer le double (absence ou blessure de joueurs), le double sera alors déclaré gagnant par WO pour l'autre équipe.
- Seul le capitaine ou son adjoint désigné sont habilités à donner des conseils au joueur et seulement au changement de côté.
- Pour être prise en compte, toute réclamation doit être inscrite sur la feuille de résultats.

A Mettray, le :

Signatures (Règlement établi en double exemplaire).

Le président de la J.S.M.T
M JULIEN Bruno

L'adhérent,